

Sujet de dissertation en droit constitutionnel

Par **Leyna**, le **13/10/2016** à **14:13**

Bonjour à tous!

Je suis en licence 1 de droit à assas et je trouve en difficulté face à un sujet que j'ai à faire en droit constitutionnel qui est le suivant; Souveraineté et constitutionnalisme. Pourriez vous m'aider à aborder le sujet svp? De me donner quelques méthodes ou conseils afin que je réussisse mon premier devoir.

ps: je sors d'un bac S que j'ai obtenu avec mention bien mais il se trouve qu'en droit les L sont beaucoup plus avantagés à ce niveau. J'aime les matières littéraires mais bon j'ai besoin d'un coup de main.

Merci à vous

Par **Leyna**, le **13/10/2016** à **14:14**

Je m'excuse d'avance pour les petites fautes de frappe. Je ne me suis pas relu par manque de temps.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/10/2016** à **15:34**

Bonjour

[citation] je sors d'un bac S que j'ai obtenu avec mention bien mais il se trouve qu'en droit les L sont beaucoup plus avantagés à ce niveau.[/citation]

Alors ça c'est complètement faux. J'ai vu des étudiants venant de S avoir de bien meilleures notes en disserte que certains venant de L. Les dissertations du lycée sont différentes de celle de la fac. Au final, les L ont même plutôt un handicap car ils ont parfois tendance à appliquer la méthode des dissertations de philo (thèse antithèse synthèse), ce qu'il ne faut surtout pas faire.

Voici la méthodologie de la dissertation juridique <http://www.juristudiant.com/forum/methode-de-la-dissertation-juridique-t18188.html>

Par **LouisDD**, le **13/10/2016** à **17:10**

salut!

Et vous en faites quoi des ES hein? [smile4]

Je pense que votre sujet soulève plusieurs questions : Constitution et souveraineté sont elles liées, l'une a-t-elle besoin de l'autre ou vis versa, l'une entraîne t-elle l'autre ?

A approfondir, n'hésitez pas à revenir en cas de doutes sur vos trouvailles, ou si vous avez plus de questions.

Bonne aprèm.

Par **Leyna**, le **13/10/2016** à **18:41**

Merci LouisDD cest à peu près ce que j'envisageai, j'avais penser à "le constitutionnalisme et la souveraineté sont-ils dissociables?" avant de voir votre message. Cependant je me suis dis que cela peut être assez vague..

je voudrais savoir si dans une dissertation en droit on doit faire reference à des auteurs en s'appuyant sur des citations ou non ? Pour le plan je pensais à :

I) la constitution: une garantie de la liberté

Et en II) l'Etat souverain né d'une constitution

Par **Leyna**, le **13/10/2016** à **18:45**

Isidore j'ai vu que vous êtes en doctorat je voulais donc savoir si vous aussi lors de votre L1 vous vous sentiez un peu perdu et submergé .. ? J'ai peur de pas reussir mon année et de ne pas être à la hauteur, étant à Assas qui est réputée comme très selective .. j'aimerais savoir comment vous vous êtes organisé lors de votre L1. Etes vous du genre à reviser au dernier moment ou bien continuellement ?

Par **LouisDD**, le **13/10/2016** à **19:04**

Salut !

Pour ma part une citation qui appuie ou permettra d'appuyer un raisonnement juridique n'est pas à bannir !

Attention Cependant à ne pas juste lister des théories des citations ou des auteurs !

Sans vouloir répondre à sa place, Si aujourd'hui il est doctorant ce n'est pas pour rien : c'est beaucoup de travail et d'investissement personnel !

Si vous pensez vous en sortir avec des révisions de dernières minutes cela risque d'être compliqué !

Il faut nécessairement accumuler les connaissances au fur et à mesure et le plus régulièrement possible !

Bonne soirée

Par **Leyna**, le **13/10/2016 à 19:26**

LouisDD, merci pour vos conseils je prends en note !

Bonne soirée à vous aussi.

Justs pour le plan je pensais à parler de la garantie de la liberté par la constitution et la souveraineté en I

Pensez vous que cela est une bonne idée ?

Par **Dragon**, le **13/10/2016 à 19:30**

Bonsoir,

ça n'a pas vraiment d'intérêt de juger un plan seulement sur un I ; présentez votre plan I A B II A B pour que l'on puisse vous aider utilement.

Pour vous aider, le cours et la méthodologie fournie en TD doivent suffire, en L1 on ne demande pas aux étudiants de faire des recherches approfondies qui s'éloignent du cours.

Par **Leyna**, le **13/10/2016 à 19:56**

Oui je sais mais pour l'instant je n'ai trouvé que le grand I
Merci pour tes conseils Dragon

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/10/2016 à 10:40**

Bonjour

Pour répondre à Leyna, c'est vrai qu'au début ça été un peu compliqué en raison de la fracture Lycée/Fac. Mais je me suis mis au travail dès le début.

Il ne faut surtout pas réviser au dernier moment. Moi je relisais mes cours tous les soirs. En fait, ma méthode ressemble à celle de Louis, sauf que moi je ne connaissais pas encore Juristudiant [smile3]<http://www.juristudiant.com/forum/ma-methode-de-travail-t27834.html>

Par **Leyna**, le **14/10/2016** à **12:38**

Merci pour vos conseils ! Etant donné que mon université se trouve à 2heures de chez moi je rentre assez tard (parfois 22h) du coup il m'est difficile de reviser chaque soir.

Par **Sara Kaya**, le **26/11/2017** à **14:27**

Bonjour je suis en première année de Droit Licence 1 je viens de commencommencer à faire des dissertations jurojuridiques mais je voudrais que vous m'aider merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/11/2017** à **14:35**

Bonjour

Merci de créer votre propre sujet et de lire la charte du forum.

Par **sosoLC**, le **29/03/2018** à **14:51**

Bonjours

J'espère que vous pourriez m'aider donc j'ai eu une dissertation en droit constitutionnel que je doit le rendre demain!!

Mais je n'arrive pas a trouver les plan qui pourrait convenir au sujet

Sujet: Le parlement a-t-il réellement les moyens de contrôler l'exécutif national? :/

Par **marcu**, le **29/03/2018** à **19:35**

Bonjour, que pensez-vous de ce sujet déjà ? Quels sont pour vous les points à aborder ?